

Affaire suivie par :

Danielle Solavaggione

Conseillère en formation

Tél : 03 81 65 49 02

Mél : danielle.solavaggione@ac-besancon.fr

Rectorat, site Sarrail

25030 Besançon cedex

École académique de la formation continue

Besançon, le 24 août 2023

à

Mesdames les proviseures

Messieurs les proviseurs

des lycées publics et privés

Objet : Modalités d'inscription aux formations « Lycéens et apprentis au cinéma », année 2023-2024

Madame, monsieur,

L'EAFC poursuivra l'accompagnement des enseignants au titre de l'opération "Lycéens et apprentis au cinéma" mise en place par le Conseil régional, au moyen de formations facilitant l'exploitation pédagogique des films.

La liste des films et les coordonnées des formations correspondantes sont les suivantes :

Psychose : dispositif 23A0030048 ; module 65830

Chemins de traverse : dispositif 23A0030049 ; module 65831

La Traversée : dispositif 23A0030050 ; module 65832

Femmes au bord de la crise de nerf : dispositif 23A0030051 ; module 65833

Le Péril jeune : dispositif 23A0030052 ; module 65834

La campagne d'inscription aux formations s'étendra **du vendredi 1^{er} au mercredi 13 septembre 2023**. Les premières formations se déroulant le 2 octobre, le respect du calendrier est crucial. Au-delà du 13 septembre, les candidatures pourront encore être saisies mais les vœux concernant les films du premier trimestre ne pourront pas être satisfaits.

Une concertation entre enseignants, coordonnée par le correspondant « Lycéens et apprentis au cinéma », est indispensable sachant que **chacun sera inscrit à deux formations au maximum sur les cinq proposées**. Je vous remercie de bien vouloir anticiper cette organisation en interne afin de garantir l'exactitude des informations nécessaires.

Je vous invite à procéder aux inscriptions, via PRATIC PLUS, widget « **GAIA responsable** ». Deux points doivent être portés à votre connaissance : lors de la recherche, le mot du libellé le plus adéquat est « **EAC** » (Éducation artistique et culturelle) et il convient d'**inscrire les enseignants un par un**.

Par ailleurs, il est à noter que l'inscription des classes au dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma » constitue une démarche distincte et complémentaire auprès du coordinateur : Marc FRELIN, marc.frelin@les2scenes.fr.

Enfin, pour information, les formations relatives aux films du premier trimestre feront exception, compte tenu des contraintes calendaires, à la règle d'envoi des convocations à J-30. Il vous appartiendra

d'anticiper au besoin les remplacements des enseignants concernés.

Très cordialement,

Le responsable académique de la formation
Augustin GUILLOT